

COMMUNE DE CONCOULES

Délibération du Conseil Municipal

Séance du 03 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le trois avril à 14 heures, le conseil municipal de la commune de Concoules, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Marie MALAVAL, maire.

Convocation du 28 mars 2023, affichée le 28 mars 2023.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Jean-Marie MALAVAL, Luc BILHAUT, Martine PAYAN, Michel BERTE, Thierry CHARLES, Céline JOUIN, Françoise DAUDÉ.

Étaient absents les conseillers municipaux suivants :

- Mathieu EGIDIO
- Nicolas LONG
- Valérie BRASSEUR

Céline JOUIN est élue secrétaire de séance.

11 : Effectif légal du conseil municipal

10 : Nombre de membres du conseil municipal en exercice

07 : Nombre de membres du conseil municipal qui ont pris part à la délibération

Objet : Délibération n° 20230403 15
Piscine municipale - Saison 2023
Tarif Ticket

Le maire rappelle au conseil municipal :

- Le conseil municipal fixe les tarifs d'entrée de la piscine municipale.
- Les tarifs de la saison passée.

Le maire fait la proposition suivante pour la saison à venir, maintien des tarifs à savoir :

Tarif des tickets d'entrée

- | | | | |
|------------|---------------------------------------------|--------------------|---------|
| - 10 bains | Adulte | Abonnement | 16,00 € |
| - 10 bains | Enfant | Abonnement | 8,00 € |
| - 1 bain | Adulte | à partir de 11 ans | 2,00 € |
| - 1 Bain | Collectivité | | 1,00 € |
| - 1 bain | Enfant | de 3 ans à 10 ans | 1,00 € |
| - | Gratuité pour les enfants de moins de 3 ans | | |

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil municipal approuve la proposition du maire et décide l'application des tarifs ci-avant indiqués.

Résultat du vote : Voix contre : 0 Abstention : 0 Voix pour : 7

Ainsi fait et délibéré le même jour, mois, an que ci-dessus.

Le Maire, Jean-Marie MALAVAL

